

Avis du CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2020-E-030

Séance du 15 septembre 2020

Avis relatif au plan régional d'actions en faveur de la Petite Massette

Lors de la séance du mardi 15 septembre 2020, le CSRPN a examiné le plan régional d'actions en faveur de la Petite Massette.

Le CSRPN émet un avis favorable pour ce plan régional d'actions. Le CSRPN :

- souligne la qualité du dossier rendu ;
- recommande d'intégrer l'analyse des dynamiques spatio-temporelles, à la fois historiques et actuelles, des populations de l'espèce ;
- recommande de limiter le nombre d'indicateurs mis en place pour évaluer les actions afin qu'ils soient davantage ciblés, plus simples et utiles ;
- suggère d'avoir recours aux servitudes prévues à l'article L.211-12 du Code de l'environnement pour permettre le déroulement des processus hydro-géomorphologiques dans l'espace de mobilité des cours d'eau concernés.

Le président du CSRPN
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

